

trop sévères et que nous devrions les modifier en conséquence. L'opinion publique à ce sujet semble se transformer et les critiques s'orientent maintenant dans le sens contraire. Je suis heureux de dire que la chose sera soumise à l'examen d'un comité de la Chambre. Notre première intention, en proposant la création de ce comité était de fournir à ceux qui croyaient les règlements trop sévères l'occasion de se faire entendre. Il semble maintenant que ce comité entendra plutôt les gens qui trouvent les règlements trop doux.

DISCOURS DE L'ADMINISTRATEUR

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le vendredi 17 mai, sur la motion de M. Lapointe (Lotbinière), tendant à voter une adresse à Son Excellence l'Administrateur en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me rends parfaitement compte des responsabilités qui pèsent sur moi en ce moment. Je ne vous cacherai pas, non plus qu'aux honorables membres de cette Chambre, qu'en abordant l'étude de la résolution dont nous sommes saisis, je suis inquiet, comme le sont, je n'en doute pas, les autres membres au sujet des événements survenus outre-mer depuis quelques jours. Plus loin dans mon discours, je traiterai plus à fond de notre effort de guerre; qu'il me suffise, pour le moment, d'exprimer l'opinion que nous sommes engagés dans une guerre juste. Si jamais le monde a connu une guerre juste, je suis persuadé que celle à laquelle participe le Canada est de celles où se joue le sort de grandes valeurs morales, dont dépend la conservation du maximum de liberté individuelle et même de notre civilisation chrétienne. Puisque les circonstances qui accompagnent ce drame, et que le but à atteindre sont d'une telle importance, je crois le moment venu, pour chacun de nous, de penser clairement, et, j'ajouterais, de s'exprimer d'une façon suffisamment explicite. En abordant ce sujet, aujourd'hui, je voudrais mettre de côté tout esprit de parti pour exposer ce que j'espère être le point de vue de tout citoyen canadien qui voit son pays, ainsi que ses braves alliés, en butte aux plus grandes difficultés de notre temps.

Je voudrais tout d'abord faire quelques remarques d'usage. On a déjà parlé de votre élection, monsieur l'Orateur. Pardonnez-moi de répéter ce que j'ai déjà dit: nous vous souhaitons tous beaucoup de succès dans l'accomplissement de vos fonctions.

Quelques mots, maintenant, au sujet des discours que nous avons entendus vendredi der-

[Le très hon. M. Lapointe.]

nier. Nos deux jeunes collègues, qui ont remporté un beau succès, me permettront de ne pas les suivre dans tous les détails de leurs discours. A tous deux, j'adresse mes félicitations, surtout pour la maîtrise dont ils ont fait preuve en prenant la parole pour la première fois en cette enceinte. Je vous avouerai, monsieur l'Orateur, ainsi qu'aux membres de cette Chambre, qu'il m'a fallu longtemps avant de me sentir aussi à l'aise en cette enceinte, si tant est que j'y ai réussi; d'honorables membres, qui ont joué ici un rôle de premier plan, m'ont fait la même confession en particulier. Pour moi, je la fais en public.

Je désire féliciter d'une façon particulière l'honorable député de Lotbinière (M. Lapointe). J'ai lu son discours à la hâte, mais deux points y sont mis en relief sur lesquels je voudrais m'arrêter un instant. Il a dit, avec raison, que la jeunesse serait la principale victime du conflit actuel. La chose est sans doute, vraie aujourd'hui, comme elle le fut dans le passé, et comme elle le sera tant qu'il y aura des guerres. A mon point de vue, dans une guerre, l'effort humain est le lot de la jeunesse guidée par des hommes d'âge mûr, plus sages et plus expérimentés. L'honorable député a parlé de l'après-guerre. La question est importante, cela va de soi et, si je ne me trompe, le premier ministre (M. Mackenzie King) a inséré à l'ordre du jour, au tout début de la session et de la guerre, par conséquent, une résolution tendant à la création d'un comité qui étudiera cette question et fera rapport. La chose est importante, c'est évident; mais, pour ma part, je crois que ce qui importe c'est de gagner la guerre; l'étude des questions d'après-guerre pourra attendre, car qui peut prévoir, en ce moment, ce que sera l'après-guerre?

Je tiens à offrir mes sincères félicitations au très honorable ministre de la Justice (M. Lapointe), père de l'honorable député de Lotbinière. Pour citer les paroles prononcées par un grand homme d'Etat en pareille circonstance, au parlement impérial:

C'est un discours qui a dû toucher et réjouir le cœur d'un père.

C'est la remarque qu'au cours d'un débat sur l'Irlande M. Gladstone adressa au très honorable Joseph Chamberlain, après que son fils, M. Austen Chamberlain, eût prononcé son premier discours parlementaire. Elle s'applique aussi en cette occasion. Je félicite donc le très honorable représentant. Je ne voudrais pas qu'il s'imaginât, cependant, que cela ne s'est jamais vu même au Parlement canadien. Je me souviens qu'au début de la Confédération, la province voisine de la mienne, la Nouvelle-Ecosse, élut comme représentants au parlement deux messieurs du nom de Tupper qui jouèrent un rôle marquant